

# La chasse des jeunes phoques aux îles de la Madeleine, Québec, n'est pas une tuerie sanguinaire

PAR ALIETTE GEISTDOERFER  
C.N.R.S., PARIS

**V**oici vingt ans, en 1964, pour la première fois un journaliste, Serge Deyglun, dénonce dans un quotidien montréalais une chasse, celle des jeunes phoques — les blanchons — appelés pour la circonstance *bébés-phoques*<sup>1</sup>.

Il fonde ses révélations sur un film truqué, mais qui n'est reconnu comme tel qu'en 1970, alors que le « mal » pour beaucoup, le « bien » pour quelques-uns est fait<sup>2</sup>. Depuis 1964, et principalement durant les années 1968-1969-1970, des campagnes menées de main de maître par les mass-medias européens, réclament la suppression de cette chasse pratiquée par les Québécois et les Canadiens sur la banquise du golfe Saint-Laurent et le front de

glace de l'est de Terre-Neuve, au nom de la protection des animaux. En effet, des *tueurs cruels et sanguinaires*<sup>3</sup> dépouillent des bébés-phoques vivants, sous les yeux de leurs mères (et les pères?). Chacun d'entre nous, grâce aux émissions de télévision, aux articles dans les journaux, aux déclarations de Brigitte Bardot, « sait » que des « bébés animaux » seraient cruellement tués, que l'espèce — *Phoca groenlandica* — serait en voie de disparition, et tout cela pour la seule joie de quelques-uns qui ont les moyens financiers d'acheter des manteaux en fourrure naturelle de bébés-phoques.

En 1969, avec Roland Platel, Patrick Geistdoerfer et Patrick Plumet, nous avons essayé avec de faibles moyens<sup>4</sup> de montrer, d'une

1/Personne ne parle de bébé-vache, bébé-cochon, en savourant un rôti de veau ou du porcelet à la broche; ces bébés-phoques sont nommés par les Québécois « blanchons », car ils gardent, durant un mois, un mois et demi, une fourrure laineuse blanc-jaunâtre.

2/In *Le Madelinot*, (îles de la Madeleine), 30 juin 1970: *Le Comité parlementaire des pêches et des forêts a entendu dernièrement plusieurs témoins sur le prétendu film truqué tourné en 1964 autour des îles de la Madeleine...*

3/Extrait de l'hebdomadaire français *Match*, Paris, n° 11, janvier 1969 et n° 22, mars 1969.

4/...faibles, comparés à ceux de *France-Soir*, *Match*, *World Wild Life Fondation*. Seuls, en 1969, les journaux: *Le Monde*, *L'Express*, *Les Cahiers Rationalistes*, à Paris, *Actualités Marines*, à Québec acceptèrent de nous entendre.

part, que cette campagne était fondée sur des erreurs grossières et, d'autre part, que les raisons de ces soi-disant dénonciations, ainsi que la manière dont elles étaient transmises, relevaient d'autre chose que de la volonté réelle de protéger une espèce — qui, en outre, n'est pas en voie de disparition. Ces raisons sont d'ordre politique, économique et psychologique.

Je ne peux ici développer ces raisons ou celles qui expliqueraient pourquoi cette campagne est, de manière efficace, soutenue par les mass-medias, ni pourquoi tout un chacun, en France, en reconnaît le bien-fondé et la cautionne plus ou moins activement. Si on admet que Brigitte Bardot tente, à travers son action bébé-phoque, de se faire une publicité, on conviendra plus difficilement que la raison de défendre les bébés-phoques n'est pas la protection d'une espèce en voie de disparition, comme il est toujours affirmé, mais relève de motivations psychologiques individuelles et collectives. Comment en serait-il autrement, puisque la raison évoquée, la protection des phoques, n'est pas plus fondée que la deuxième raison, mise sans cesse en avant, la cruauté des chasseurs. Jamais un phoque sur la banquise n'est dépouillé vivant. Nous verrons comment cette campagne de presse, en 1964, a utilisé comme point de départ un témoignage erroné, mais qui a fait plus que recette.

Il n'y a, aujourd'hui, pas plus de raisons scientifiques et humanitaires pour supprimer cette chasse que pour supprimer l'ensemble des chasses pratiquées en Europe et ailleurs. Aussi peu fondée soit-elle, cependant, cette campagne, en France, s'exprima auprès des pouvoirs publics et Michel Crépeau,

ministre de l'Environnement, en 1983, fut obligé de poser cette question à la C.E.E. ; en outre, elle provoqua une mévente des fourrures de phoques<sup>5</sup> et, donc, une réduction importante de l'activité. Telle était la fonction déclarée de la campagne, et elle l'a remplie en 1983 et 1984 puisque la chasse fut suspendue.

Tant au cours de cette campagne, d'hier à aujourd'hui, de 1964 à 1984, qu'au cours de ses multiples expressions, manifestations, réunions, conversations privées..., peu nombreux sont ceux ou celles qui se demandent qui sont les chasseurs *sanguinaires et cruels*, et s'ils ont, quant à la pratique de cette chasse, une quelconque opinion. Parmi les journalistes qui, au contraire, ont voulu informer leurs lecteurs, on peut citer René Mauriès, qui mena lui-même une enquête dans le golfe du Saint-Laurent, assista à la chasse et rapporta ainsi un récit plus proche de la réalité<sup>6</sup>.

Il est aisé pour les Français, avec quelques arguments non critiqués, de dénoncer le non respect de *techniques humanitaires*, de décider du sort, car c'est de cela dont il est en fait question, des communautés de pêcheurs qui habitent outre-Atlantique, à plus de 5000 km.

Combien de représentants des administrations intérieures, de conseillers municipaux, d'inspecteurs des Eaux et Forêts, en France, par exemple, vont avoir le *désir*, aujourd'hui, de demander

<sup>5</sup>La fourrure du blanchon n'est pas utilisée naturellement pour fabriquer des vêtements. Fourrure fragile et sans élégance, elle doit être transformée et teinte; la peau des blanchons, au contraire, possède des qualités qu'apprécient les maroquins français, qui l'utilisent pour faire maints objets: porte-monnaie, portefeuilles, etc. Il va y avoir mévente, non seulement des peaux de blanchons, mais aussi des fourrures de phoques adultes, utilisées, elles, pour fabriquer des manteaux et chaussures.

aux pêcheurs à la ligne en eau douce (lacs, rivières, étangs), de respecter au moins la loi «vente illicite de poissons», «mise à l'eau d'agrès en surnombre», etc.? Qui en France, aujourd'hui, s'opposerait aux sociétés de pêcheurs à la ligne parfois puissantes localement sur le plan politique?

Les Québécois, les Madelinots, les Terre-Neuviens, ont peu de *défenseurs*, sinon le gouvernement canadien qui, par la voie du ministère des Pêcheries, a alerté le gouvernement français, pour lui éviter de prendre des mesures draconiennes contre l'importation en France de peaux de jeunes phoques; comme l'écrit René Maurières:

*On ne doit pas négliger enfin un élément de jugement fondamental: en consommant une tonne de poisson par an... le loup-marin se révèle le prédateur le plus important de l'écosystème nord-atlantique. Selon ses accords avec le Canada, l'Europe peut pêcher 16000 tonnes de morue au... Cela représente les rations de onze mille phoques seulement... Et nos neuf chalutiers de pêche hauturière rassemblant un millier de marins risquent de demeurer au port car Pierre de Bané, ministre canadien responsable, entend lier catégoriquement le problème du poisson à celui du phoque...*

*La Dépêche du Midi, 18 mars 1983.<sup>6</sup>*

Il paraît inacceptable (ceci n'est pas original) que des gens, ayant, pour des raisons personnelles, parfaitement absorbé des arguments mensongers, aient en toute bonne conscience acquis le pouvoir de transformer la vie de groupes, dont ils ignorent le plus souvent jusqu'au lieu d'existence. Transformer la vie

des gens, en effet, les ethnologues devraient<sup>7</sup>, plus que d'autres, le savoir, car ils peuvent en constater et comprendre les conséquences en profondeur: une modification, de quelque ordre qu'elle soit, technique, sociale, économique, extérieurement et rapidement imposée à un groupe de gens, va entraîner des bouleversements que scientifiquement on peut observer, analyser, comprendre et politiquement juger.

En refusant d'importer des peaux de phoques, en n'achetant plus d'objets en peau, les Européens empêchent, car il y a même vente, plusieurs groupes de pêcheurs canadiens d'aller chasser sur la banquise des jeunes phoques devenus invendables; activité qui se pratique en hiver, en février et mars, et qui tient dans l'année, depuis plusieurs siècles<sup>8</sup>, non seulement des fonctions techniques, économiques et sociales, mais qui est, aujourd'hui, l'activité dans laquelle chaque individu, chaque famille et le groupe puisent les preuves de son existence. L'identité individuelle et sociale des Madelinots s'exprime aujourd'hui dans la pratique de la pêche au homard, mais de manière beaucoup plus variée et plus ancienne dans la chasse des blanchons.

Alors qu'en France, depuis quelques années, nous avons les oreilles rebattues par ceux qui dénoncent la disparition de ce qui fut notre *patri-moine*, par ceux qui veulent restaurer une masse de vieilles affaires à

<sup>7</sup>Et pourtant, bien nombreux sont les ethnologues français qui eux aussi jugent nécessaire de supprimer cette chasse sans chercher à savoir quelles conséquences cette interdiction peut avoir. <sup>8</sup>C'est pour pêcher la morue et chasser les phoques que R. Gridley, en 1944, installa, pour la première fois sur l'archipel madelinot, une colonie fixe. Cette chasse était pratiquée par les Européens, les Américains et les Canadiens, aux Iles de la Madeleine, depuis de nombreuses années déjà, mais en station saisonnière.

<sup>6</sup>La Dépêche du Midi, Toulouse, des 15, 16, 17 et 18 mars 1983.

bon ou mauvais escient, pourquoi allons-nous, outre-Atlantique, détruire un patrimoine social, tout aussi indispensable pour ceux qui l'ont créé que: le gavage des oies, la chasse à courre, la tuerie des palombes, l'abandon de milliers d'animaux domestiques, l'élevage en batterie des poulets, des veaux, le piégeage des chats sauvages<sup>9</sup>, etc.

Je ne veux pas dire que les sociétés doivent se reproduire selon les mêmes modèles que ceux qui les ont fait vivre jusqu'à aujourd'hui, bien au contraire, elles doivent se transformer, mais elles doivent le faire elles-mêmes et pour le bien-être du plus grand nombre de leurs membres — sinon de tous.

Alors que les Eskimos chassent le phoque adulte, en pleine mer ou sous la banquise, au harpon ou au fusil, pour utiliser l'animal dans son entier, viande, graisse, fourrure, cuir et os, les Européens, depuis que les morses ont disparu, tuent dans le golfe du Saint-Laurent, sur les côtes du Labrador, sur les côtes de Terre-Neuve et aux Iles de la Madeleine, des jeunes loups-marins<sup>10</sup>, les *blanchons*, qui viennent d'être mis bas sur les glaces flottantes. Point n'est besoin d'une technique de chasse, de poursuite en mer, ni de capture sur les glaces, puisque ces animaux âgés de quelques jours séjournent sur la banquise et sont incapables de s'enfuir. Il suffit de les approcher, de les assommer, de les saigner, de les dépouiller et de rapporter à terre les peaux avec la graisse attenante qui, seules, sont l'objet d'un commerce et d'une très faible consommation locale.

Pour la chasse au loup-marin, se

<sup>9</sup>Pourquoi en France certains gardes-chasse ont-ils le privilège de piéger les chats sauvages?

<sup>10</sup>Sans être ignoré, le terme phoque, aux Iles, n'est jamais employé.

sont constitués des ensembles techniques, linguistiques et sociaux, différents de ceux de la pêche.

Si les Madelinots ne vont plus, aujourd'hui<sup>11</sup>, sur les glaces pour gagner de quoi vivre en mars et avril, période de soudure entre l'hiver et l'été, ils attendent cependant le début de la chasse avec grande impatience, et la plupart des hommes valides continuent à parcourir les glaces et à chasser les loup-marins avec un enthousiasme qu'aucune campagne de pêche, aucune autre activité n'entraînent. L'attrait de la chasse au loup-marin et l'admiration que tout le monde porte aux chasseurs et à leur travail s'illustrent, non seulement dans les conversations quotidiennes où les références *aux glaces* et aux loup-marins abondent, mais surtout dans les sujets des chansons et des histoires qui évoquent les dangers, les aventures survenues, il y a longtemps ou non, aux Madelinots *partis sur les glaces*.

Les Madelinots capturaient, avant que la pêche en soit interdite, les loups-marins adultes. En été, ils les pêchaient près des côtes, avec des filets maillants et avec des lignes de fond. En hiver, ils continuent à chasser les jeunes phoques appelés *p'tits loups-marins* ou *blanchons*, sur les glaces flottantes.

Les glaces sur lesquelles naissent les *petits loups-marins*, au gré des vents et des courants, passent chaque année plus ou moins loin des côtes madelinotes. S'il n'y a qu'une seule technique pour les assommer et les dépouiller, il y a trois moyens de transport pour atteindre ces glaces et rapporter à terre les peaux. Le plus ancien, que les Madelinots n'utilisent qu'exceptionnellement, contrairement aux Terre-Neuviens

<sup>11</sup>En 1968 et 1969, années au cours desquelles eurent lieu l'enquête.

et aux Canadiens de la Nouvelle-Ecosse, consiste à partir, en goélette autrefois, en chalutier aujourd'hui, à parcourir le golfe du Saint-Laurent à la recherche des *mouvées* (rassemblements) de loups-marins et à rester sur place le temps nécessaire pour charger le bateau. Le plus économique — que seuls les îliens peuvent pratiquer, car les *glaces à phoques* approchent des rivages madelinots — est de partir à pied et, après avoir chassé toute la journée, de transporter les peaux à terre à l'aide d'un canot. Le troisième moyen est beaucoup plus récent (1956) puisqu'il fait appel à de petits avions qui font la navette entre les glaces et la terre, emportant les chasseurs et rapportant, tout au long de la journée, les peaux.

Les glaces ne sont *paquetées* qu'en février. Leur épaisseur est suffisante et la température assez basse pour qu'il soit possible d'y circuler. Cela ne signifie pas qu'à partir de février la banquise demeure autour des Îles. Les vents et les courants marins sans cesse la disloquent et la déplacent. Un soir, les Îles, à perte de vue, peuvent être cernées par les glaces, le lendemain, toute la côte peut être libérée, cela dépend de la direction du vent dominant. Ce mouvement continu des glaces est l'un des principaux dangers de la *chasse à pied*. Les hommes partent le matin sur des glaces qui semblent *paquetées* et bien *accostées*, si se lève le vent, elles peuvent se *décoller* de terre et être entraînées vers le large avant que les hommes aient pu regagner terre. Les Madelinots connaissent ces relations entre les vents et les mouvements des glaces, mais n'évitent pas toujours les accidents.

Les glaces sont aussi transfor-

mées par les courants locaux qui les brisent et libèrent des bras de mer, les *saignées*, qui obligent les chasseurs à partir avec un *canot*<sup>12</sup> pour les traverser et pouvoir poursuivre leur chemin. Ces bras de mer plus ou moins étendus permettaient, autrefois aux goélettes, aujourd'hui aux chalutiers, de quitter les Îles et de se frayer une route à la recherche des loups-marins.

Les Madelinots appellent *baie* un champ de glace dont la surface est bien unie, mais il y a souvent des *bouscailles*, monticules irréguliers de neige glacée, et des *glaces pourries* qui rendent la marche dangereuse et difficile et obligent les chasseurs à sonder constamment la glace avec un grappin.

La présence des glaces dans le Golfe réduit le travail en mer, surtout pour les Madelinots, qui ne peuvent pas, aussi facilement que les pêcheurs des côtes continentales, se replier vers des villes intérieures pour trouver une occupation durant l'hiver, mais elle permet la chasse aux *blanchons*, activité que les Madelinots attendent avec d'autant plus d'impatience et qui, chaque hiver, attire des centaines d'hommes sur la banquise. Le nombre des chasseurs prévus en 1968 était près de 3000<sup>13</sup>, ce qui correspond presque à la population active masculine. En 1968, il y a 12000 pêcheurs professionnels. Peut-on dire que tous les Madelinots, entre dix-huit et cinquante ans, désirent chasser? Cela semble être de moins en moins vrai, contrairement à ceux de la génération de cinquante ans qui ont connu le temps où, dans chaque famille, tous les hommes valides partaient,

<sup>12</sup>et non un traîneau.

<sup>13</sup>Toute personne qui désire chasser le loup-marlin doit, depuis 1962, s'inscrire au Bureau des Pêcheries et payer un droit (1 dollar: 5 F). Elle reçoit alors un permis.

non pas comme aujourd'hui une ou deux fois par hiver et quand il fait beau, mais presque tous les jours, dans l'espoir de rapporter le plus possible de peaux.

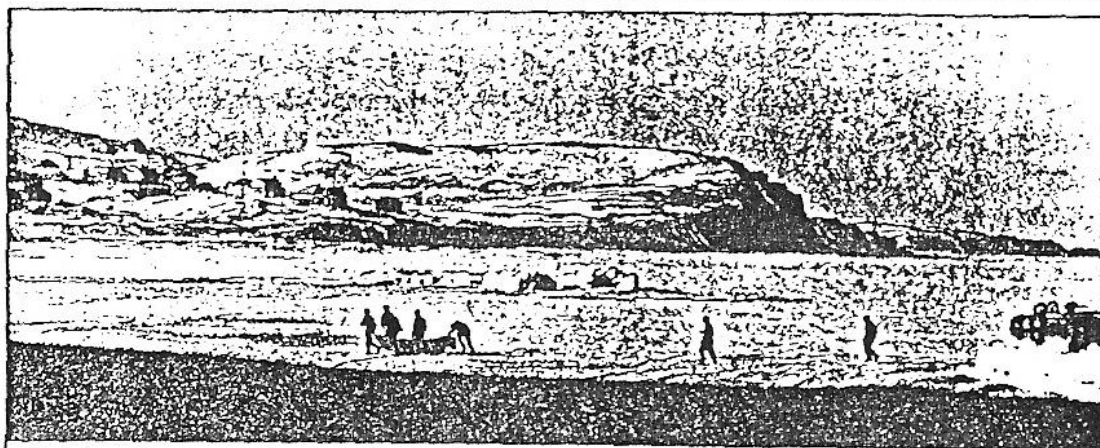
Si l'enthousiasme, l'admiration, la crainte qui entourent la chasse au loup-marin, sont le fait de l'ensemble de la population madelinote, elle ne prend part qu'exceptionnellement à la chasse. Cela arrive tous les sept ans! dit-on. En 1965, année mémorable, une surprise attendait les habitants de deux paroisses, celles de l'Etang du Nord et de l'Etang des Caps, car le 12 mars au matin, les loups-marins étaient arrivés à terre, à moins de 2 milles (3,6 km) du rivage, aussi hommes, femmes, enfants et le curé se trouvèrent sur les glaces, avec des camions, des autos, des tracteurs, des chevaux et des autos-neige. En quelques jours, ils tuèrent plus de vingt mille *blanchons*. Exception faite de cette chasse collective, jamais les femmes ne sont allées aux glaces, cela reste l'exclusivité des hommes qui partent en groupe, en *escouades*.

Une *escouade* compte le plus souvent sept chasseurs, elle n'est pas un groupe d'entraide, qui se constitue dans toutes les occasions où un travail demande la participation de plusieurs hommes; l'*escouade* ne se forme que pour la chasse au loup-marin. Le choix des membres, leur nombre et leur fonction ne sont pas arbitraires, ils dépendent de trois facteurs principaux: les conditions naturelles offertes par les glaces, les techniques utilisées et l'organisation sociale. La répartition des chasseurs d'une paroisse en *escouades* ne résulte pas directement du milieu, les glaces flottantes, ni de l'objet de la chasse, les *blanchons*, mais, bien plus, de l'organisation technique établie par les Madelinots pour cir-

culer sur les glaces et rapporter le plus possible de peaux. Conditions techniques dans lesquelles, en effet, un homme isolé ne peut travailler. Comment, à lui seul, traînerait-il sur les glaces le canot de près de 200 livres (96 kg), indispensable pour traverser les bras de mer, et surtout lorsqu'il sera rempli de peaux, chacune pesant près de 25 livres (12 kg)? Nous savons qu'il y a un moyen de circuler seul sur les glaces grâce à une embarcation légère transportable à dos d'homme. Aux Iles, il faut, non seulement circuler sur et entre les glaces, mais rapporter le produit de la chasse qui n'est pas un ou deux loups-marins adultes, mais, espère-t-on, le plus grand nombre possible de peaux de *blanchons*.

Un type d'embarcation particulier est utilisé, c'est le *canot à glace*, construit par les îliens et pouvant contenir au maximum une quarantaine de peaux. Pour traîner ce canot, une équipe de cinq ou sept hommes est indispensable. Les chasseurs doivent avoir la possibilité de se déplacer rapidement, car, en une journée, il leur faut marcher plusieurs milles avant de trouver les loups-marins, et ils peuvent être obligés de rentrer précipitamment si les vents ont changé, si les glaces se déplacent et s'il y a des risques de mauvais temps.

Les chasseurs, deux (ou trois) sur chaque bord, s'attellent au canot, au moyen d'un cordage, leur *amarre*. Aux extrémités des deux bancs intérieurs, on fait un tour mort avec une corde et on l'épisse sur elle-même de manière à former un œil de 20 cm. A l'avant du canot, fixés au tableau, deux arceaux métalliques, un sur chaque côté, servent à l'empoigner, à le soulever et, aussi, quand l'*escouade* est de six hommes, à attacher les *amarres* de deux chasseurs. Quatre ou six



Halage d'un canot sur la banquise

hommes *halent* le canot, quelquefois un cinquième ou un septième marche à quelques mètres en tête pour sonder la glace avec un grappin et guider ceux du canot.

Les rapports qui édifient, à terre comme en mer, les réseaux de coopération sont des rapports de parenté. L'unité de base de l'*escouade* est composée par le père accompagné de ses fils (entre quinze et trente ans). Les *escouades* sont désignées du patronyme commun à tous ses membres (ou tout au moins au plus grand nombre), c'est l'*escouade* des Massé, des Molaison, celle des Cormier (à Lavernière) et chacune possède en outre un *étendard*, marque de propriété utilisée sur les glaces, qui est un carré de toile de différentes couleurs ou marqué des initiales peintes, emmanché à une longue branche.

L'*escouade* n'est-elle que le résultat de la fragmentation du groupe familial pour des besoins techniques? En analysant la composition de plusieurs dans une paroisse, à Lavernière, on constate que certaines comptent des parents éloignés et même des *étrangers*. A cela il y a deux causes. Des raisons professionnelles: il faut obligatoirement que l'un des chasseurs remplisse la fonction de *maître de glace*, ce qui n'est pas toujours possible dans le cadre de la famille

restreinte. Le *maître de glace* est responsable de son escouade, il doit savoir la guider sur la banquise, surveiller le mouvement du vent et des glaces et en connaître les conséquences immédiates et lointaines pour prévoir quelles sont les possibilités de chasse. Pour traîner le canot, tuer et dépouiller les loups-marins, il prend part au travail de la même façon que les autres. Le plus souvent, le père de famille qui, depuis son enfance, va sur les glaces, est devenu *maître de glace*, mais, lorsqu'il est mort, malade ou incapable d'aller à la chasse, ses fils, avant que l'un d'eux puisse prendre la tête de l'*escouade*, s'associent, dans le cadre de la famille paternelle, à celle d'un parent, le plus souvent à celle de leur oncle paternel puisque, du fait de la résidence patrilocale, ils habitent les uns à côté des autres et travaillent ensemble dans toute occasion.

Plusieurs *escouades* réunissent souvent aussi des hommes de la même génération, des frères et des cousins germains (paternels) qui, après avoir appartenu aux *escouades* de leurs pères, se sont rejoints après la mort ou la retraite de ceux-ci, l'un d'entre eux, seul, ayant repris le *métier des glaces*. A ces *escouades* peuvent s'associer des chasseurs isolés, de la paroisse, qui n'ont pas un groupe familial

leur permettant de former une escouade.

Aujourd'hui, la présence d'escouades hétérogènes fait regretter aux anciens le temps où on allait en famille. Nombreux sont les jeunes garçons qui quittent les Iles ou sont employés à terre et ne peuvent plus aller aux glaces. Aussi, ce sont parfois des parents éloignés et surtout des amis qui s'unissent.

Ne devient pas maître de glace qui veut, ni chasseur non plus. Si le métier des glaces, étant donnée la constitution des escouades, se transmet de père en fils, de la même manière que les pêcheurs tiennent à pêcher avec leurs fils pour leur apprendre, afin que cela ne sorte pas de la famille, où sont les bons fonds à homard, un bon maître d'escouade espère donner à l'un de ses fils son métier en le faisant participer très jeune aux expéditions sur les glaces et en l'entraînant à observer ce qu'il fait. C'est aussi en passant de longues soirées à causer avec les anciens qu'un jeune accumule des connaissances qu'il expérimente au fur et à mesure des chasses. Des maîtres de glaces ont acquis une très grande réputation, qui peut être celle de bon chasseur, mais aussi celle d'excellent guide qui sait sauver son escouade des dangers des glaces, qui sait aussi s'ambitionner assez pour être capable d'entraîner son escouade à rapporter le plus grand nombre de peaux.

Ainsi, en vue d'un travail obligatoirement collectif et saisonnier, les Madelinots prolongent le groupe familial en s'associant pour chasser. Ce groupe, dont les activités ne durent que trois semaines par an, doit sa solidarité et sa permanence en partie à ces liens de parenté qui créent ou qui causent une grande confiance mutuelle. Un parent aura l'ambition de travailler

pour son escouade, il ne l'abandonnera pas sans prévenir à temps les autres, et, surtout, les bénéficiaires de la chasse restent dans la famille. Les pêcheurs évoquent aussi cette raison de confiance et de gains demeurés dans la famille pour préférer pêcher avec un parent.

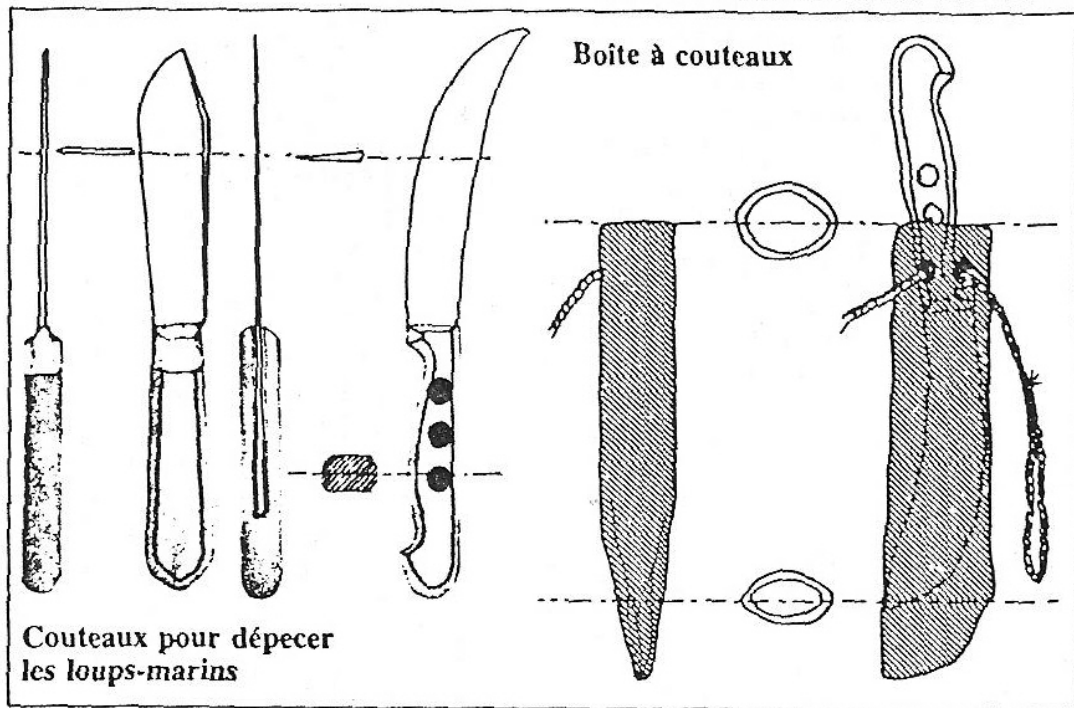
Les chasseurs sont liés entre eux par la mise en commun des moyens de travail. L'outillage de chasse, le bâton, les couteaux, appartient à chacun, le canot, lui, est la possession de l'escouade, chacun en a une part, acquise soit en ayant participé à son achat, soit en ayant pris part à sa construction. En dehors de la chasse au loup-marin, le canot à glace ne sert que quelquefois comme embarcation annexe, mais ce sont plutôt les doris. Après la chasse, il est remisé chez l'un des chasseurs.

Il y a une mise en commun du canot, mais aussi du profit de la chasse. Arrivé au milieu de la mouvée, chaque chasseur tue et dépouille autant de blanchons qu'il peut. Il sait, à la fin de la journée, combien il en a tué et, même si, selon leur rapidité, les captures de chacun sont différentes, on divise la totalité des prises par le nombre de chasseurs afin de rendre les parts égales. Autrefois, plusieurs escouades de la même paroisse partaient et travaillaient ensemble sur les glaces :

*J'étions, dit un chasseur, trois escouades de Lavernière, nous étions de parts les trois escouades, l'escouade à Néré à mon oncle Jules, celle du défunt Arthur, puis celle au vieux Néré.*

Un seul, le mousse, ne recevait pas la même part que les autres. Fréquemment autrefois, rarement aujourd'hui, un jeune garçon de douze à treize ans accompagnait l'escouade, c'était le septième, on ne lui demandait que de traîner le





canot, en échange de quoi sa part correspondait au nombre exact de loups-marins qu'il avait tués et dépouillés. Les chasseurs ne reçoivent pas le bénéfice de leur chasse immédiatement, les peaux déposées dans les hangars du magasin coopératif seront vendues par le gérant quand le marché des peaux de loups-marins paraîtra bon.

### «Chasse à pied»

La chasse a lieu au mois de mars, avant que les *blanchons*, mis bas sur les glaces fin février — début mars, aient atteint trois semaines, âge auquel ils commencent à nager. Elle ne peut se faire que si les *glaces à phoques* se trouvent dans un rayon de 9 à 10 milles maximum (15 à 16 km) autour des Iles, car, au-delà, les hommes ne se risquent pas à partir à pied sur la banquise.

*... dans le temps de la chasse on ne peut pas travailler, on va de l'un à*

*l'autre, téléphone ici, va là, pour savoir où les loups-marins sont et avoir des nouvelles des glaces. On va sur les caps, on revient...*

Dès la fin février, le pays attend l'arrivée des loups-marins. Dans les magasins, qui, aux Iles, remplacent nos cafés, durant tout l'hiver (trop rude pour permettre aux gens de rester sur les quais), se rencontrent et bavardent, installés sur des caisses de boîtes de conserves, ou sur des rouleaux de cordages, les vieux et les moins vieux; et l'essentiel de leurs conversations, à cette époque, tourne autour des loups-marins, des chasses anciennes et des promesses de celles à venir. Par eux circulent des informations, car ils entendent tout ce que racontent les clients et peuvent, une fois rentrés chez eux, donner des nouvelles à leurs familles et aux voisins. En février, les bruits, vrais ou faux, se rapportant à la situation des loups-marins par rapport aux Iles, fusent de partout, et les chasseurs les écoutent, car ils essaient d'obtenir le plus possible de renseignements sur la position des glaces à lous-

*marins* en ces derniers jours de février. Quand et où vont-elles *approcher des côtes*? Étant donnée l'étendue nord-sud des Iles, suivant la position géographique des *mouvées* de loups-marins dans le Golfe à la fin février, selon la direction et la force des vents et des courants quotidiens, les glaces ne suivent jamais, d'une année sur l'autre, la même route. Cependant venues du nord, ce sont les habitants des paroisses de Grosse Ile et de Grande Entrée qui doivent les premiers, les apercevoir et pouvoir avertir ceux des autres paroisses. Autrefois, l'absence de communication entre les Iles rendait difficile la circulation des informations, aujourd'hui, elle est facilitée par le téléphone que chaque maison possède. Des relations existent entre les Madelinots des différentes paroisses, on peut y joindre facilement un parent, un ami.

Chaque jour, les chasseurs cherchent à savoir d'où les *mouvées* ont été aperçues et si la chasse est commencée en un point des Iles afin d'être prêts, d'un jour à l'autre, à partir, car ils savent que les glaces peuvent se déplacer très rapidement. Arrivées en face de la Grosse Île, si le vent reste nord-ouest (vent dominant l'hiver), le lendemain matin, elles peuvent être à l'Etang du Nord et, une fois les Iles dépassées, il est rare qu'elles reviennent vers le nord, car l'un des courants marins qui influencent fortement leurs déplacements est celui de Gaspé, nord-ouest – sud-est, vers le détroit de Cabot. Les *anciens* se fiaient aussi, raconte-t-on, au *feu des loups-marins* ou à leurs *étoiles*:

*Autrefois il était enviable d'apercevoir le feu des loups-marins que l'on apercevait selon les conditions atmosphériques, c'était, dit-on, une*

*lueur lumineuse brillant par intervalles et par endroits différents.*

*D'aucun voulait que les lueurs qu'on apercevait généralement au côté N.W. des Iles étaient dues au nombre de loups-marins qui entretiennent leurs trouées dans les glaces, autant de loups-marins qui sortent de leurs trous, autant de lumières phosphorant, cela proviendrait selon la température.*

*Pour beaucoup d'anciens, une étoile annonçait l'arrivée des loups-marins en vue des côtes des Iles. Cette étoile qu'on apercevait, selon les anciens, pourrait être une de ces étoiles qui apparaissent plus visiblement en cette saison de l'année. Plusieurs veulent que des marchands intéressés au commerce du loup-marin approuvaient ces dires en fin d'intéresser les gens à la chasse ».*

Autrefois, on ne pouvait pas prévoir très longtemps à l'avance où les glaces allaient accoster, car le champ de vision était celui d'un homme perché sur un *cap* et muni d'une *longue-vue* et qui, dès la fin février, devait surveiller la banquise. C'était le *job des vieux*, qui, en échange, étaient comptés dans les *loups-mariniers*, c'est-à-dire qu'ils recevaient une part des prises. Aujourd'hui, les capitaines de chalutiers essayent de capter avec le récepteur-radio de leur bateau mis à terre, les messages émis par les gros *phoquiers* de la Nouvelle-Ecosse qui circulent dans le Golfe et peuvent fournir quelques informations. Les gardes-pêche, chaque hiver, depuis 1962, survolent en hélicoptère les glaces avant et pendant la chasse. Ils sont basés aux Iles et donnent d'utiles renseignements facilement obtenus.

Dès que les Madelinots apprennent quelle est la situation de la *mouvée* par rapport aux Iles, ils

observent les vents, leur force et leur direction, afin de prévoir la route que vont suivre les glaces. Autrefois, les chasseurs n'attendaient pas que la *mouvée* approche au plus près de leur paroisse, quand ils savaient que les loup-marins étaient en face de telle côte, ils partaient en pleine nuit en carriole, parcouraient plusieurs dizaines de milles pour se rendre, le jour à peine levé, sur les glaces.

Partis de la Pointe au Loup, si le vent nord-ouest soufflait, les chasseurs entraînés avec les glaces, se retrouvaient à 50 milles (80 km) au sud-ouest, juste en face de chez eux à l'Étang du Nord; à celui de la carriole de surveiller ses chasseurs pour ne pas les attendre inutilement. C'était souvent le même homme qui était chargé d'observer la banquise, de conduire les chasseurs et surtout de les mettre en garde contre les mouvements violents des glaces. A l'aide d'un sifflet, d'un fusil quand le vent portait de la terre vers la mer, sinon à l'aide d'un *flag* (pavillon), l'homme de terre régulièrement signalait aux chasseurs, qui le regardaient à la longue-vue, ce qu'ils devaient faire: continuer à chasser ou rentrer, selon que les glaces à terre ne bougeaient pas, ou au contraire, semblaient se détacher de terre et filer vers la haute mer. Depuis quelques années, les hommes prennent moins de risques, ils ne partent que par beau temps, mais il arrive encore que des chasseurs passent une nuit sur les glaces entraînés vers le large, en attendant d'être secourus.

Quand, dans une paroisse, un passage de *glaces à loup-marins* est prévu pour le lendemain, les hommes ont tout leur temps dans la journée de rencontrer ceux de leur escouade, soit en leur rendant visite, soit en les retrouvant dans les magasins, et de discuter avec

eux afin de décider les conditions du départ de la nuit suivante, et il leur suffit alors de prendre leur équipement prêt depuis plusieurs jours: *bâtons, couteaux, boîte à couteaux, gascettes, enlâçures, amarres, grappins, crampons, lunette, casse-croûte, fort (guide)*. Hors les crampons bien affûtés sous les bottes pour marcher rapidement sur les glaces, on ne porte aucun vêtement particulier pour aller aux glaces<sup>14</sup>. Il n'est pas utile de s'habiller plus chaudement que lorsqu'on travaille à terre, car manoeuvrer un canot et tuer des loup-marins réchauffent. Seules sont indispensables des lunettes noires et des *mitaines* de laine, car sans celles-ci les cordages servant à haler le canot et à traîner les peaux de loup-marins scient profondément les mains (pour manier le bâton ou le couteau, on les ôte). La réverbération des rayons du soleil sur la glace et leur filtration à travers les nuages peuvent éblouir les chasseurs sans lunettes noires qui *attrapent le mal d'yeux des glaces qui dure deux jours, les yeux se remplissent de sang et ne voient plus*. Quand un chasseur oublie, perd ou brise ses lunettes, le seul moyen de les remplacer, considéré par beaucoup comme plus efficace que les lunettes, consiste à peindre le tour des yeux avec du sang de loup-marin, ce qui provoque une ombre protectrice, *meilleure que les lunettes* disent certains.

Exception faite du *canot à glace*, l'équipement de chasse se compose d'objets de fabrication assez simple pour que les Madelinots puissent facilement les faire eux-mêmes, en peu de temps, et surtout quasiment sans dépense.

<sup>14</sup>Pour la chasse, les Madelinots fabriquaient exclusivement une paire de mocassins en peau de vache ou de loup-marin, imperméabilisée avec de l'huile.

Pour éviter le seul achat élevé que représente le *canot à glace* (entre 100 et 150 dollars, soit 500 F et 750 F, selon la taille), les chasseurs en partagent les frais.

Si cela ne coûte pas cher de s'équiper pour *aller aux glaces*, il ne suffit pas de partir et de marcher, il faut trouver *la mouvée* et rapporter, dans de bonnes conditions, le plus possible de peaux. Les Madelinotes ont-elles raison de déclarer: *y a pas de gagne à faire aux glaces, tout ce qu'on y attrape c'est de la misère*; et leurs maris de répondre: *mais on y va pour le fun* (le plaisir); c'est, brièvement dit, une des *vérités* sur la chasse aux loups-marins, telle qu'elle se pratique actuellement.

## Sur les glaces

*Quand on était enfant et qu'on entendait la nuit mon père se préparer pour aller aux glaces, on avait peur et on pleurait très très fort, rien de commun avec aujourd'hui, ils allaient très loin, et...*

Les accidents furent nombreux. Jadis, les Madelinots n'attendaient pas qu'il fasse beau, aussi longtemps que les loups-marins étaient signalés dans les parages des Iles, ils partaient chasser. Les drames des glaces se sont transmis grâce aux chansons et aux histoires qui entretenaient l'inquiétude.

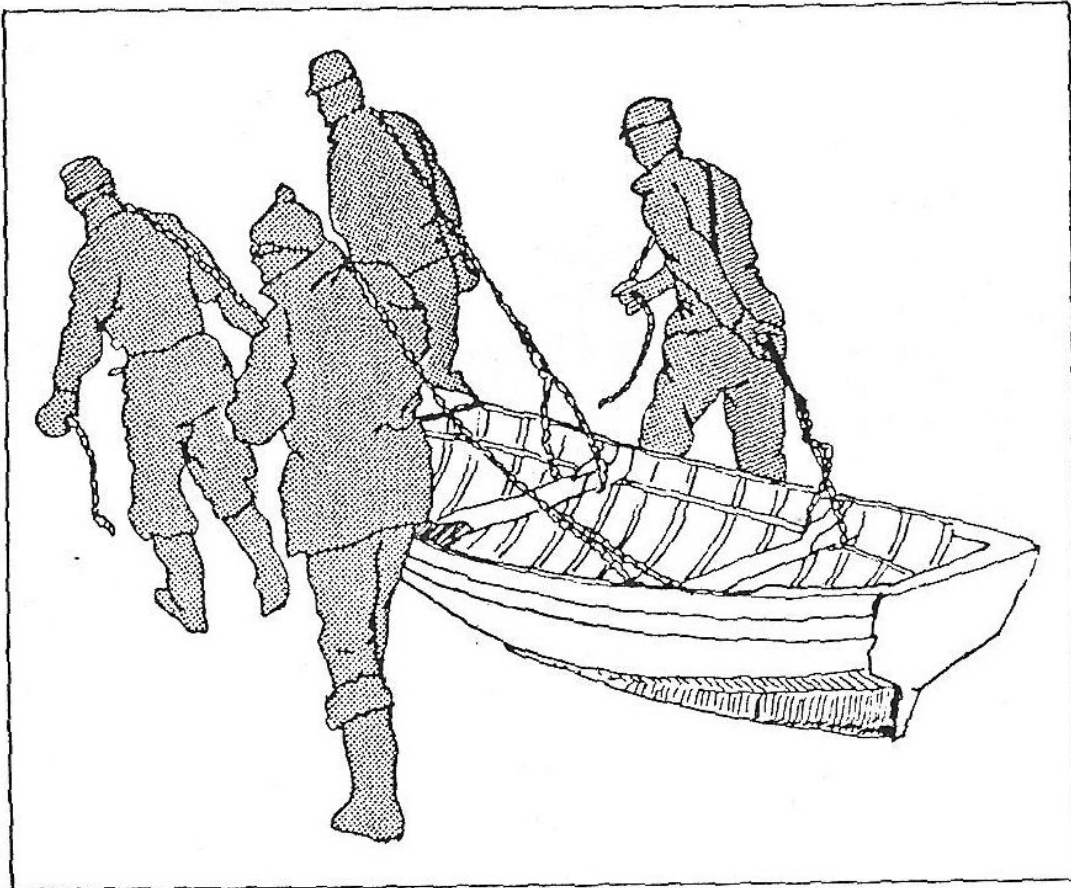
Aujourd'hui, les chasseurs sont mieux renseignés par la radio et les hélicoptères quant à la situation des loups-marins sur la banquise, aussi chassent-ils avec plus de sécurité et moins souvent qu'autrefois, ce qui a réduit le nombre d'accidents. Le dernier drame date de 1911 où disparurent Daniel Lebel

du Bassin, ses deux fils, son gendre et son neveu. De nos jours, c'est avec plus de curiosité que de crainte qu'à terre, on attend le retour des loup-mariniers partis avant le lever du jour.

La voiture a remplacé la charrette à cheval et permet d'arriver à la côte en quelques minutes, alors qu'auparavant on devait compter quelquefois une heure de trajet. Après avoir chargé leur équipement dans le coffre, et accroché la remorque contenant le canot, les quatre ou cinq chasseurs *embarquent* en voiture et *quittent les maisons* entre deux et trois heures du matin. Autrefois, les hommes *décollaient* à minuit ou une heure. Ils partent vers la plage *pour prendre les glaces* au lieu le plus proche de la *mouvée* de loups-marins. Là, ils rencontrent d'autres escouades. Chacun s'équipe, les canots sont descendus sur la grève, les hommes s'y attellent et les escouades successivement s'éloignent sur la banquise.

Nous pouvons voir sur le *croquis* une des manières de tenir les *amarres* du canot, la plus habituelle, la moins fatigante. Les hommes modifient leur façon de tenir cette *amarre* en raison de la fatigue. Cela ne change rien à l'ensemble de l'*attelage* dans lequel les chasseurs doivent marcher à égale distance du canot et les uns des autres. Quand le jour se lève, à cinq heures, les hommes sont déjà à quelques milles de terre. Jusque là, ils peuvent se repérer sur les lumières des phares et aussi sur *les marques de terre*, car les nuits en mars sont très claires.

L'état superficiel des glaces ainsi que leur disposition sur l'eau, fragmentées ou en grandes *baies*, facilitent ou retardent la marche des chasseurs et les obligent à mettre à l'eau plus ou moins fréquemment



leur canot. A l'aide des grappins et d'une gaffe, l'accostage sur les glaces est possible.

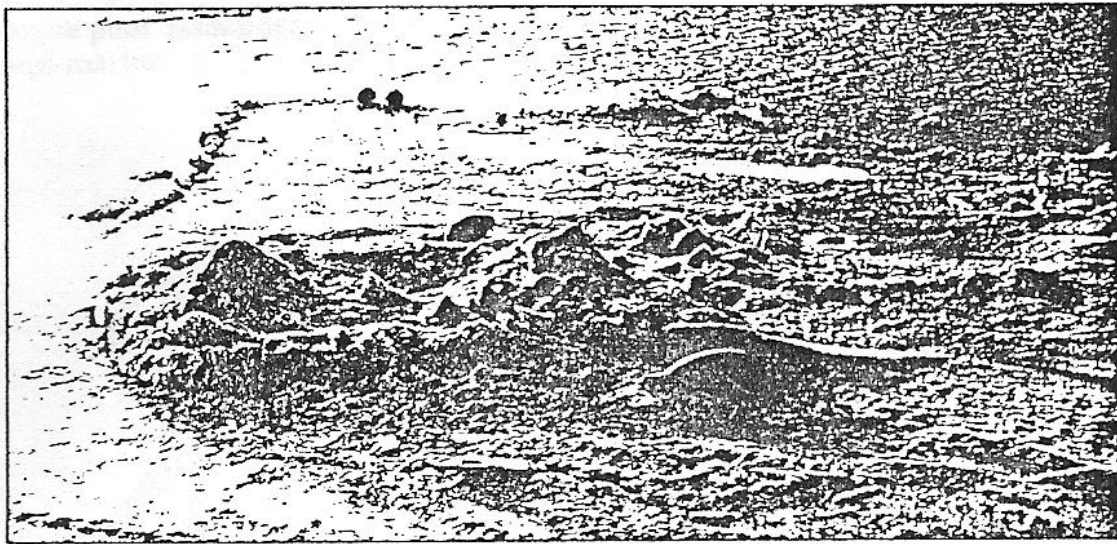
Tout en avançant, les chasseurs surveillent le mouvement des glaces afin de savoir si elles se déplacent et s'ils doivent, eux, modifier leur route, établie la veille d'après les renseignements donnés à terre. Le capitaine d'escouade<sup>15</sup>, régulièrement, inspecte à la jumelle la banquise à la recherche des loups-marins, il guette en même temps le mouvement des autres escouades au cas où l'une d'entre elles, ayant aperçu quelque chose, modifierait sa route, et il fait le chemin pour donner l'avance à ceux du canot. Parfois, la présence, au large des Iles, de navires étrangers venus chasser guide les Madelinots. Les blanchons sont rarement mis bas sur des champs de glace, dont la surface est unie, mais plutôt dans

des zones de bouscailles (amas plus ou moins hauts de neige et de glace).

Les neiges noires (ou neiges sales) et les bouscailles, servant d'habitat aux colonies de loups-marins qui, y séjournant, les souillent, peuvent indiquer la situation des blanchons.

Les chasseurs atteignent ainsi la mouée après une marche plus ou moins longue, mais qui ne dépassera jamais 9 à 10 milles. A leur arrivée, seuls les loups-marins adultes plongent, soit dans les trous de glace, soit dans les saignées. Les blanchons, eux, ne fuient pas, trop jeunes pour nager, ils se déplacent sur les glaces et quelquefois obligent les chasseurs à les galoper. La façon dont ils sont dispersés sur les glaces varie d'une année sur l'autre et détermine en partie le succès de la chasse. Ils peuvent être en petis groupes (de trois ou quatre) rapprochés et,

<sup>15</sup>Synonyme de «maitre d'escouade».



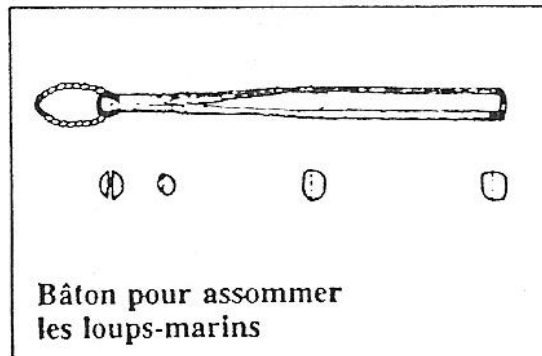
dans ce cas, les hommes se trouvent dans le gros de la mouvée, c'est-à-dire au sein de la colonie des loups-marins et sans se déplacer, ils peuvent très rapidement tuer et dépouiller plusieurs dizaines de blanchons, mais s'ils sont éparpillés et distants de 50 à 100 m les uns des autres, ils obligent les chasseurs, d'une part, à parcourir une assez grande distance pour capturer plusieurs d'entre eux, d'autre part, à faire de nombreux allers et retours du canot, dans lequel ils ont chargé les peaux aux différents points de chasse. Ces conditions limitent le temps de chasse et réduisent le nombre des prises.

Dès que les chasseurs arrivent dans la mouvée, avant de s'éloigner du canot, ils plantent à côté un *flag* qui leur servira de point de repère. Puis chacun commence à assommer, saigner et dépecer les loups-marins.

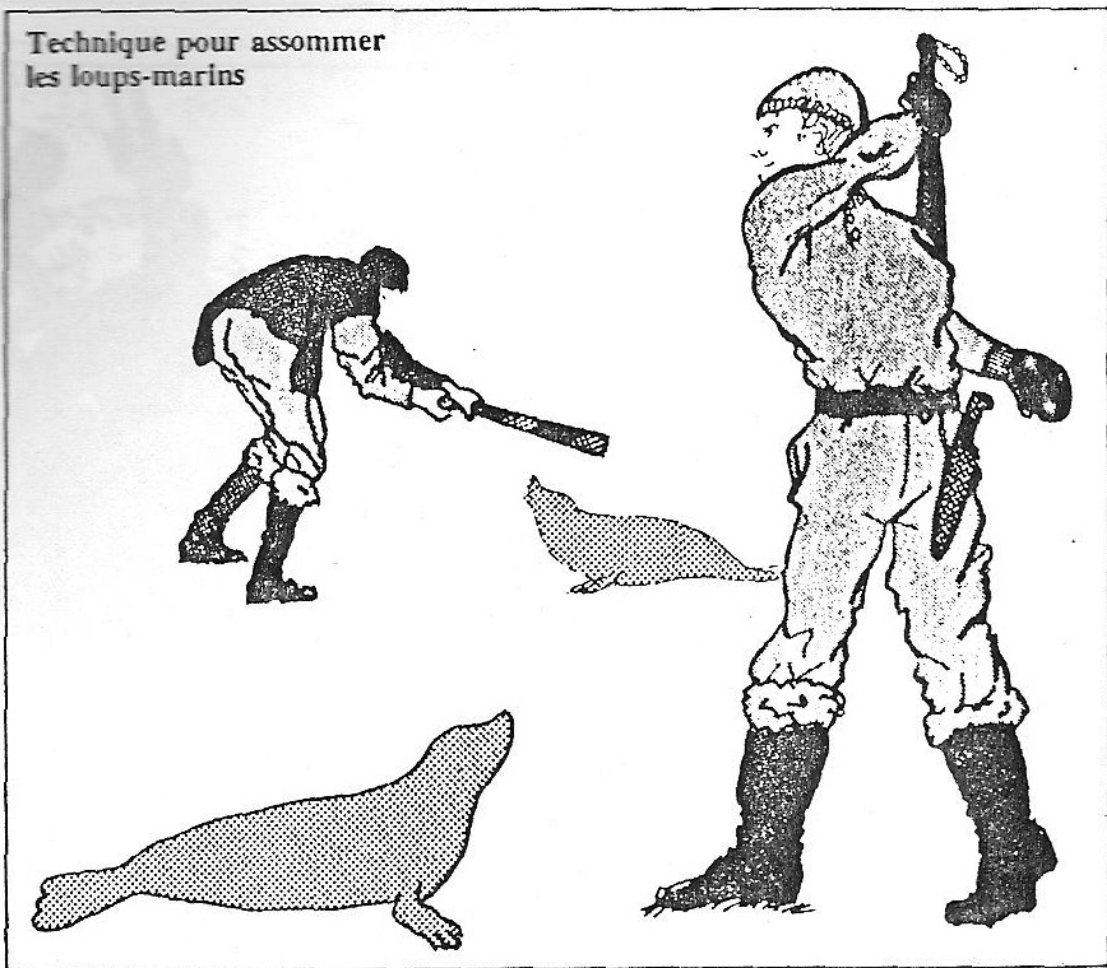
Pour tuer l'animal, on l'assomme avec le *bâton* et on le saigne en sectionnant la carotide. Le chasseur tient d'une main — des deux mains pour assommer les loups-marins adultes — le *bâton*, par son extrémité; en pliant le bras, il le lève presque à la verticale pour prendre un élan suffisant et il en fait retomber l'autre extrémité sur le crâne du *blanchon*, une, deux ou

trois fois. Si, après le premier coup, l'animal remue encore, le chasseur donne un deuxième, puis un troisième coup, de manière à défoncer la boîte crânienne. Cette technique est rendue obligatoire par la loi sur *La Protection des Phoques*. Autrefois, les chasseurs du Havre Aubert cognaient sur le nez, ceux de l'Etang du Nord sur la nuque et ceux de Lavernière deux coups à la gorge. Chacun vante encore son ancien mode de chasse comme étant le plus efficace. Il est à remarquer qu'aucun ne frappait sur la tête; c'était exprès, ils évitaient ainsi d'abîmer la boîte crânienne afin de faciliter le dépeçage. Le chasseur doit maintenant faire attention à frapper assez fort pour briser le crâne, mais pas trop pour ne pas l'écrabouiller, car, dans ce cas, il ne pourrait le décoller de son enveloppe de graisse, il y aurait trop de débris d'os sur le couteau.

Du pied, le chasseur tourne sur



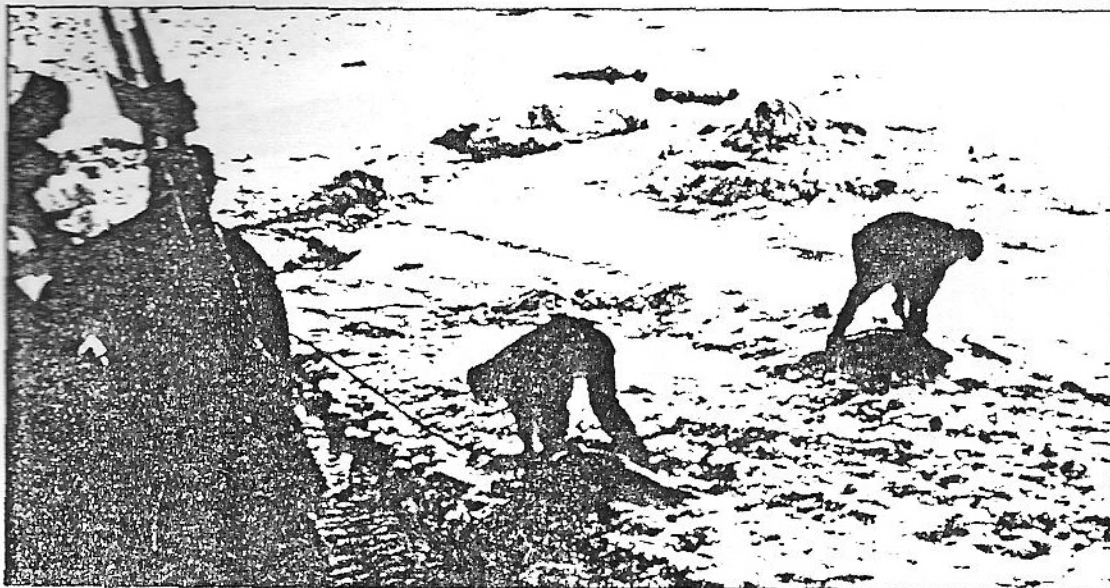
Bâton pour assommer les loups-marins

Technique pour assommer  
les loups-marins

le dos le *blanchon* assommé et, tenant son couteau comme un poignard, il transperce fourrure et lard au niveau de la gorge, il l'enfonce jusqu'au manche et, sans le retirer, il le tourne d'un quart de tour afin de trancher la carotide, ce qui provoque immédiatement le jaillissement du sang. Plusieurs chasseurs retirent, sans poursuivre le dépeçage, le couteau du corps de l'animal après l'avoir retourné sur le ventre et ils vont en assommer et saigner un deuxième, puis un troisième ; après quoi, ils les dépècent. D'autres n'ôtent pas complètement le couteau et, immédiatement, ils fendent à la fois la peau et le lard suivant une ligne médiane de la gorge à la queue pour faciliter et accélérer l'écoulement du sang. On assomme et saigne en série trois ou quatre loups-marins pour ne pas risquer d'écorcher un animal encore saignant.

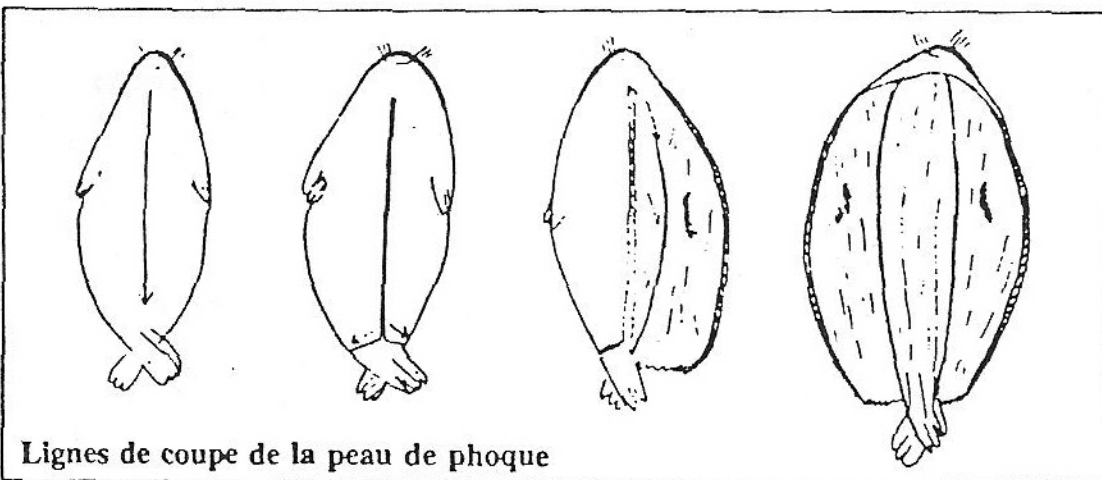
*Habiller* un loup-marin, c'est ôter du même coup la peau et la couche de graisse, de deux ou trois centimètres, le *lard*, qui y adhère. Par sa façon d'*habiller* un loup-marin, un *vrai bon* chasseur se distingue d'un chasseur ordinaire. *P. E. habillement* un loup-marin en moins d'une minute. La vitesse n'est pas la seule qualité requise, il faut, pour être reconnu comme *habilleur*, laisser le moins possible de chair collée au *lard*, ne jamais percer la peau, découper les nageoires antérieures en faisant les plus petits trous, perdre le moins possible de peau sur le museau et ceci sans se blesser et en quelques minutes ; les chasseurs peuvent *descendre* entre dix et douze loups-marins en une heure.

Le chasseur travaille plié en deux au-dessus de l'animal étendu sur la glace, perpendiculairement à lui et ventre en l'air. Pour l'*habil-*



ler, il tient son couteau le plus souvent comme un poignard, les doigts vers le haut. Après avoir fendu le lard suivant la ligne médiane ventrale, de la gorge à la nageoire caudale, la *queue*, deux incisions sont faites de part et d'autre de celle-ci, et autour de la gorge. Comme pour ôter un manteau, on ouvre un côté, puis l'autre; le chasseur, tenant fermement de la main gauche le bord du lard, décolle au couteau les deux couches ventrales. Il glisse la pointe de la lame au niveau où le charcois adhère au lard et, sans effort (étant donné l'aigu de la lame), les sépare l'un de l'autre par quelques longues coupures dirigées de la gorge vers la *queue*, du ventre vers le dos, afin de dégager presque complètement le charcois qui ne tient plus à la peau qu'au dos et

sur le crâne. Le chasseur déplace le loup-marin, pose la tête de celui-ci entre ses pieds et, prenant de la main gauche la nageoire caudale, l'extrémité du charcois, il continue son *habillage* en soulevant au fur et à mesure le charcois. Quand celui-ci n'est plus attaché au lard qu'au niveau du crâne, le chasseur le retourne et le rejette vers lui et, à petits coups de couteau tout autour du crâne, le détache définitivement. Pour finir l'*habillage*, pour ôter les deux nageoires antérieures, les *maniches*, le couteau est tenu droit. La *maniche* est retournée sur l'envers, tenue de la main gauche, la peau est taillée tout autour. Il est rare que les chasseurs découpent les *maniches* sur les glaces, car, comme ils doivent ensuite traîner les peaux, si elles ont deux trous,



Lignes de coupe de la peau de phoque

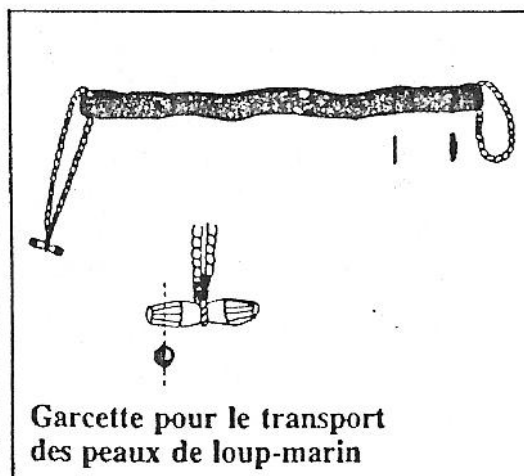




elles risquent de s'accrocher aux aspérités des glaces et de se déchirer. *Les petites pattes* peuvent être vendues parfois, congelées, à Terre-Neuve, les Madelinots en sont friands et aiment en conserver.

Le terrain de chasse est vaste, et les hommes ne peuvent pas traîner derrière eux toutes les peaux au fur et à mesure de leurs déplacements, aussi forment-ils, *comme pour reconstituer un petit loup-marin*, des tas de quatre ou cinq peaux et, au moyen de la *garcette* et de l'*enlasure*, les rassemblent, les *apilotent*, pour former les *balises*, empilements de quinze à vingt peaux. Au près de chaque *balise*, un *flag*, particulier à chaque escouade, est *planté* dans la glace afin de pouvoir à la fin de la journée retrouver toutes les peaux et les emporter vers le

canot. La durée des *balises* peut dépasser une journée. Nous avons vu qu'il ne fallait que quelques minutes pour *habiller* un loup-marin, aussi, quand les hommes se trouvent dans *le gros d'une mouvée*, ils peuvent en quelques heures abattre plus de cent loups-marins. Il leur est alors impossible de les rapporter à terre, le canot ne contenant que quarante à quarante-cinq peaux. *Ils coupent les loups-marins, c'est-à-dire qu'ils abandonnent des piles de peaux dans l'espoir de pouvoir revenir le lendemain ou même le surlendemain sur ces mêmes glaces.* Les hommes abandonnent la *mouvée* vers deux ou trois heures de l'après-midi, pour regagner le rivage (la nuit tombe entre quatre et cinq heures), autrefois ils revenaient récupérer les peaux la nuit quand elle était claire. Dans la nuit, le vent peut se lever et entraîner les glaces et les *balises* trop loin pour que les chasseurs puissent les retrouver; par exemple, en 1961, une équipe de dix chasseurs tua et *dépouilla mille loups-marins*, en rapporta à terre trois cents, le lendemain, le mauvais temps empêcha les hommes de repartir sur les glaces, et les sept cents autres furent perdus et la même opération se renouvela pour



Garcette pour le transport des peaux de loup-marin

mille et quatre cents le lendemain.

C'est pour empêcher cette pratique que, depuis 1962, les glaces sont surveillées par des représentants du ministère fédéral des Pêcheries. Cette destruction inutile d'animaux n'est pas récente, déjà au siècle dernier, nous l'avons lu dans la citation d'A. Allen, des phoques étaient descendus par centaine sans que les hommes soient capables de récupérer les peaux. Des querelles, à propos de la récupération des *balises*, eurent même lieu sur les glaces, le récit ci-joint en témoigne. Il arrive aussi que les chasseurs ne respectent pas les *flags* et s'attribuent, s'ils ne sont pas trop chargés, des peaux qui ne leur appartiennent pas, mais une *balise sans flag* et à la dérive est la propriété de celui qui la trouve.

*Le lendemain, on est allé sur la glace car les balises passaient à l'Île Brion, on s'est rendu à bout de la Bar, y avait une balise d'un millier de loups-marins. Là, Alfred a pris le pavillon, l'a jeté en bas, cette balise appartenant au steam (navire) terre-neuvien le Viking, qui était pris dans une baie, un bon bout au sud de l'Île Brion, mais un des leurs, le v'là-t-il pas au Bouck Rok, une fois là, le Viking a envoyé ses hommes sur les glaces, la première gagne qui arrive à nous autres, le maître de glaces c'était un géant, il portait une longue perche sur le dos, en poussant des blasphèmes, il nous somme de lui rendre ses loups-marins; la deuxième gagne, le maître nous a parlé poliment, on lui a dit qu'on avait été à la dérive la veille et on lui a raconté notre aventure, il nous a dit: « si vous étiez sur les glaces hier d'un pareil vent, vous avez dû l'échapper belle », on lui a dit qu'on avait été obligé d'envoyer vent arrière pour prendre l'Île Brion. Il retourna à son bord et*

*revint ensuite en nous apportant une provision de tabac.*

*« L'année du défunt Arthur » coïncide avec « l'année des balises », histoire de quantités énormes de peaux de loups-marins qui s'échouèrent sur les rivages des Îles, ce qui fit grand bruit. Les Madelinots protestèrent contre ces abus de la part des Terre-Neuviens. Des pêcheurs madelinots et chasseurs terre-neuviens en viennent aux prises à l'Île Brion, bref, ajoute à ceci la mort tragique d'un Madelinot en vue de l'époque, le printemps de 1908 demeure un point de repère dans la mémoire des vieux Madelinots ».*

Avila Leblanc

On ne peut donner une idée de la fatigue que peuvent ressentir les chasseurs qu'en donnant les poids des différents objets qu'ils manipulent :

le bâton pèse 13 à 14 livres (6 à 6,3 kg),

une peau pèse près de 25 livres, (11,2 kg),

le canot, selon sa longueur, pèse 160 ou 200 livres (72 à 90 kg).

et, en considérant que la plus grande partie de leur travail s'effectue courbé en deux, quand on rentre on est brûlé, dit l'un d'eux.

Pour chasser, il faut être entraîné aussi à marcher. Le retour s'effectue beaucoup plus lentement que l'aller. Un canot chargé est lourd à traîner, et pour chaque saignée, on doit le décharger, passer les hommes, puis les peaux, et le recharger. C'est pourquoi la journée sur les glaces se termine vers 13 ou 14 heures.

Si les hommes ne causent pour ainsi dire pas les uns avec les autres durant la chasse et le voyage, arrivés à terre les commentaires fusent de partout. On discute à propos de l'état des glaces, de la grosseur des

*blanchons*, des autres escouades, du travail de chacun, etc... Les peaux embarquées dans une voiture sont remisées dans la cabane d'un des chasseurs de l'escouade. On les entasse, lard contre lard, fourrure contre fourrure, sinon le contact du lard et de la fourrure peut entraîner un échauffement et le pourrissement, souvent aussi, pour éviter cela, on les sale.

Durant le mois de mars, les Madelinots sont donc prêts à partir dès que cela est possible *aux loups-marins*.

Nous ne développerons pas ici la fonction économique tenue jadis par la chasse des loups-marins; nous rappelons qu'une mauvaise chasse pouvait, avant la dernière guerre, provoquer une période de misère à la fin de l'hiver quand il avait été particulièrement long et que le hareng tardait à arriver dans les eaux madelinotes. En 1968, sans perdre sa fonction économique complémentaire indispensable pour de nombreuses familles, la chasse ne tient plus son rôle dans l'équilibre économique qui s'établissait entre la fin de l'hiver et la pêche du hareng de printemps. Chaque chasseur peut gagner quelques centaines de dollars en quelques jours (1968: 250 \$ = 1 250 F en moyenne par homme), mais cet argent n'est plus irremplaçable pour finir l'hiver, d'autant moins qu'aujourd'hui les coopératives attendent la *bonne date* sur le marché canadien pour vendre les peaux, et les Madelinots n'en reçoivent le paiement que quelques mois plus tard. La fin de l'hiver n'est plus une période de pénurie, et, à la chasse au loup-marin, il n'y a *plus grand gagne à faire*, disent les îliens.

*Le métier des glaces* attire cependant autant d'hommes chaque hiver sur la banquise, mais beaucoup moins souvent. Autrefois, beau

temps, mauvais temps, à la limite de la sécurité, il fallait *aller aux glaces* et rapporter le plus possible de peaux, dorénavant, à moins que la *mouvée* soit proche, on attend pour partir les journées où le temps est favorable.

Même si les Madelinots n'ont pas besoin de l'argent que leur rapporte le produit de leur chasse, presque tous les hommes y vont au moins une fois par saison.

A partir du moment où une pêche ne fournit plus qu'un faible revenu (maquereau, éperlan, morue...), on ne la pratique que comme une activité secondaire qui, parfois, nous l'avons vu, ne vaut pas l'effort d'en réparer les engins. Au contraire, presque tous les îliens s'adonnent à la chasse au loup-marin, précisément parce que l'équipement de chasse ne coûte en réparation, chaque hiver, que quelques heures de travail et que, même s'il devait être totalement renouvelé, chaque membre de l'escouade n'aurait pas à déboursier plus de quelques dizaines de dollars. Même si la chasse ne rapporte rien, elle ne coûte que les efforts dépensés par les centaines de chasseurs partis sur les glaces et par les îliens demeurés à terre et qui *participent aux glaces*.

Pour quelles raisons les îliens sont-ils attachés à la pratique de cette chasse, et pourquoi conserve-t-elle une valeur sociale, ayant perdu sa principale fonction économique?

Nous n'expliquerons pas ici<sup>16</sup> les raisons pour lesquelles la chasse des loups-marins sur les glaces était encore, en 1969, l'activité à laquelle tous les Madelinots, anciens, jeunes, hommes, femmes, terriens, pêcheurs... voulaient et

<sup>16</sup>Au colloque international *Traditions Maritimes* au Québec du 10, 11 et 12 octobre, je dois présenter une communication traitant de ce sujet.

devaient participer, oralement, techniquement, en pensée. Cette activité permettait en effet à chaque îlien, îlienne, à la communauté d'exprimer leur existence, leur originalité, leur rêve.

Activité au vaste champ historique, inchangée techniquement, les Madelinots durent en s'installant sur l'archipel faire connaissance

avec des animaux particuliers, les phoques, et un milieu dangereux et étrange, les glaces. La chasse, la vie sur les glaces, parmi les phoques, suscitèrent le développement d'une tradition orale, technique, la création d'ensembles techniques, sociaux, originaux qui servent aujourd'hui à tous les Madelinots de référence<sup>17</sup>.

<sup>17</sup>BROWN (C.), *Death on the ice. The great Newfoundland sealing disaster*. Doubleday Canada limited, Toronto, 1974.

CHANTRAINE (P.), *La grande mouée — l'histoire des phoques et des hommes dans le golfe Saint Laurent*. Mengès, Montréal, 1980.